

FONTAINE, Marie-Blanche, *Une femme face à la Confédération*.  
Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1965. 156 p. Introduction  
6-13 ; texte : 17-156 p. Table des matières.

Lionel Groulx, ptre

Volume 19, Number 1, juin 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302451ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302451ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Groulx, L. (1965). Review of [FONTAINE, Marie-Blanche, *Une femme face à la Confédération*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1965. 156 p. Introduction 6-13 ; texte : 17-156 p. Table des matières.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 19(1), 139–141. <https://doi.org/10.7202/302451ar>

FONTAINE, Marie-Blanche, *Une femme face à la Confédération*. Les Editions de l'Homme, Montréal, 1965. Introduction, 6-13; texte: 17-156 pages. Table des matières.

Toute une littérature, on le sait, est en train de se construire depuis quelques années autour du problème constitutionnel au Canada. Que deviendra ce que l'on est convenu d'appeler l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*? Cette constitution qui date de 1867 convient-elle encore au Canada qu'on aura vu passer de quatre à dix provinces, sans compter ses territoires du grand Nord. Faut-il simplement l'amender? La faut-il refondre en son entier? Dans le Québec il paraît bien que l'on ne puisse se satisfaire que d'un statut particulier: statut qui serait pour les uns celui d'un Etat associé; pour d'autres, rien de moins que l'indépendance.

En cette littérature, voici un ouvrage qui n'a pas reçu, à notre sens, l'attention qu'il méritait. Oeuvre d'une femme, les chroniques féminines de nos journaux et revues, la télévision offerte souvent à tant de niaiseries, l'ont trop ignorée. Et pourtant, de tous les ouvrages parus sur le problème constitutionnel et en particulier sur l'attitude québécoise, je n'en sais guère qui soit plus grave, plus émouvant, plus fortement pensé et charpenté. L'auteur n'est pas la première venue. Née à Farnham (Québec), élevée dans le quartier Saint-Henri de Montréal, la Providence lui a ménagé, après ses études, une expérience exceptionnelle. En 1944, on la trouve à Washington, dans les services français militaires et civiles sous l'autorité du Comité français de la libération nationale, puis du gouvernement provisoire d'Alger, puis encore à Washington, dans le secrétariat constitué sur place pour une seconde visite du général de Gaulle, puis à Londres dans le milieu international où allaient naître les Nations-Unies, puis à Genève pour six mois; puis enfin en 1950, à Ottawa, traductrice parlementaire. Expérience unique, peut-on dire. Ecole de formation sans pareille, pour une femme manifestement très intelligente et douée de quelque personnalité, puisqu'en tant de séjours à l'étranger, Marie-Blanche Fontaine n'a jamais ab-

diqué sa qualité de Canadienne française. Elle écrit ces nobles phrases :

Le fonctionnaire international qui s'est engagé sous serment à observer la plus stricte neutralité vis-à-vis de son pays n'est pas pour autant retranché de la communauté nationale à laquelle il appartient. A côtoyer journallement d'autres nationaux venus des quatre coins de la terre, sa propre nationalité lui devient plus présente que jamais. Qu'il le veuille ou non, qu'il en soit ou non conscient, il est en quelque sorte responsable, à son niveau bien entendu, de la réputation des siens.

Aux Nations-Unies, ajoute-t-elle, "chaque fonctionnaire a congé le jour de sa fête nationale; c'est la consécration officielle de la nationalité. Disons en passant que j'ai pu choisir le 24 juin au lieu du 1er juillet sans qu'on me posât de question."

Des diverses expériences de Marie-Blanche Fontaine, il ressort, selon son aveu, qu'elle s'est "sentie moins dépaysée aux Nations unies, que ce fût à Londres, à Genève ou à New-York, qu'à Ottawa" (11). De là ce plaidoyer si vibrant parfois, mais toujours raisonné, contre la Confédération. Cette femme n'abuse ni de la phrase ni du sentiment. Pour elle le Québec est un pays affreusement colonisé, le dernier des "colonisés" en Amérique du Nord. En ce livre, outre le plaidoyer pour l'indépendance québécoise et le refus des Etats-associés, solution dépassée, on trouvera de très valables explications du manque de sens collectif des Canadiens français, de leur fol usage de leur pouvoir d'achat, une critique on ne peut plus sévère du bilinguisme, du biculturalisme, du fonctionnarisme canadien, de la députation québécoise à Ottawa, collection des colonisés par excellence. Elle ne tolère point que les Canadiens français se laissent reprocher leur "séparatisme" quand le "Grand Séparateur" n'est nul autre que l'Anglo-Canadien. Elle s'en prend à l'équivoque du "nord-américanisme"; à quoi tant de pauvres esprits nous voudraient conformer par le temps qui court, en tous les domaines de notre vie (74). Une autre équivoque plus pernicieuse encore serait celle qui vise à "confondre les origines de ladite Confédération et celles du Canada". Les Canadiens français n'ont pas à s'en rapporter aux Pères de la Confédération pour aborder le tournant décisif de leur nation, mais à leurs ancêtres, à "leurs propres pères... installés en terre d'Amérique depuis un siècle et demi et [qui] se passaient fort bien des concours étrangers". Quelque opinion que l'on entretienne sur le problème constitutionnel canadien, on voudra lire ce livre et surtout l'on se gardera de sauter par-dessus l'*Introduction* pour laquelle

je donnerais tout l'ouvrage, même si elle n'en est que l'attachante  
annonce.

LIONEL GROULX, ptre